
Présidence : Macédoine du Nord**1447^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 19 octobre 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 13 h 25
Reprise : 15 heures
Clôture : 17 h 35

2. Président : Ambassadeur I. Djundev
M. E. Mitevski
M^{me} A. Marku

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent d'Israël (partenaire pour la coopération) auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur D. Roet, au Conseil permanent.

Le Président a présenté ses condoléances à Israël et invité le Conseil à observer une minute de silence en l'honneur de toutes les victimes des attentats terroristes perpétrés en Israël depuis le 7 octobre 2023.

Secrétaire générale, Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1478/23), Canada, Ukraine, Royaume-Uni, Hongrie, Finlande (PC.DEL/1432/23 OSCE+), Albanie (PC.DEL/1441/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1425/23), Suisse (PC.DEL/1457/23 OSCE+), Allemagne (PC.DEL/1433/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1465/23 OSCE+), Monténégro (PC.DEL/1456/23 OSCE+), Saint-Siège, France (PC.DEL/1446/23 OSCE+), Moldavie, Fédération de Russie (PC.DEL/1427/23 OSCE+), Biélorussie, Japon (partenaire pour la coopération)

Le Représentant permanent d'Israël (partenaire pour la coopération) a fait une déclaration concernant les attentats et s'est félicité de la solidarité et de l'empathie manifestées par les membres du Conseil (PC.DEL/1424/23 OSCE+).

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1428/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'URKAINE**

Ukraine (PC.DEL/1447/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1426/23), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1452/23), Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/1429/23), Türkiye (PC.DEL/1461/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1438/23), Suisse (PC.DEL/1455/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1443/23)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/13/23 OSCE+), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Türkiye et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1468/23), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1462/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1434/23 OSCE+), Albanie (PC.DEL/1442/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1467/23), Pays-Bas (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, du Monténégro, de la Norvège, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse (PC.DEL/1458/23 OSCE+)) (PC.DEL/1430/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1458/23 OSCE+), Chypre (PC.DEL/1431/23), Japon (partenaire pour la coopération), Serbie (PC.DEL/1469/23 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/1440/23)
- b) *Manifestations persistantes de russophobie en Pologne* : Fédération de Russie (PC.DEL/1435/23), Pologne (PC.DEL/1449/23 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1444/23 OSCE+), Ukraine, Assemblée parlementaire de l'OSCE

- c) *Journée mondiale contre la peine de mort et Journée européenne contre la peine de mort, observées le 10 octobre 2023* : Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1453/23/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/1436/23), Suisse (également au nom de l'Andorre, du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de Saint-Marin et du Royaume-Uni) (PC.DEL/1459/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1463/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1450/23), Biélorussie (PC.DEL/1445/23 OSCE+)
- d) *Journée internationale de la fille, observée le 11 octobre 2023* : Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1454/23), Fédération de Russie (PC.DEL/1439/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1451/23), Norvège (également au nom de l'Andorre, du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de Saint-Marin, de la Suisse et du Royaume-Uni) (PC.DEL/1437/23), Türkiye (PC.DEL/1464/23 OSCE+), Norvège

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Visite du Président en exercice, B. Osmani, au Turkménistan le 9 octobre 2023* : Président
- b) *Discours du Président en exercice, B. Osmani, à la 9^e Académie de dialogue de l'OSCE pour les jeunes femmes, tenue à Struga (Macédoine du Nord), le 15 octobre 2023* : Président
- c) *Visite du Président en exercice, B. Osmani, en Ukraine le 16 octobre 2023* : Président
- d) *Discours du Président en exercice, B. Osmani, à la Conférence régionale OSCE-HCR sur l'accès à la documentation civile et la prévention de l'apatridie en Europe du Sud-Est, tenue à Skopje le 17 octobre 2023* : Président
- e) *Séance d'information informelle sur les aspects logistiques de la 30^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue le 20 octobre 2023* : Président
- f) *Conférence de Varsovie sur la dimension humaine, tenue du 2 au 13 octobre 2023* : Arménie, France, Président, Azerbaïdjan

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- a) *Participation de la Secrétaire générale au dialogue annuel de haut niveau OSCE-Union européenne, tenu le 13 octobre 2023* : Secrétaire générale
- b) *Soumission aux États participants de la proposition de budget unifié de l'OSCE pour 2024 et appel à contributions pour le Programme-cadre* : Secrétaire générale, Président, Fédération de Russie, Espagne (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldavie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède et de l'Ukraine) (PC.DEL/1448/23 OSCE), Türkiye, États-Unis d'Amérique, Canada, Royaume-Uni

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Quatrième conférence ministérielle de la Plateforme de soutien à la Moldavie, tenue à Chisinau le 17 octobre 2023 : Moldavie (également au nom de la France, de l'Allemagne et de la Roumanie), Canada, Türkiye (PC.DEL/1466/23 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 novembre 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence